

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	34 (1926)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Les quatre-vingts ans de M. Gustave Ador
<b>Autor:</b>	Bohny, C. / Dunant, Maurice / Ischer, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-973355">https://doi.org/10.5169/seals-973355</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ROTE KREUZ

## + LA CROIX-ROUGE +

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes  
**Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse**

### Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.
Les quatre-vingts ans de M. Gustave Ador . . . . .	25
Pour les cours de puériculture . . . . .	26
Von ansteckenden Krankheiten . . . . .	28
Erkältung und Abhärtung . . . . .	30
La Croce Rossa et la guerra chimica . . . . .	35
Die Tätigkeit der Behörden zur Bekämpfung der Tuberkulose im Auslande . . . . .	38
Criminalité et logement . . . . .	42
Résultats éloignés des cures en sanatoriums	44
Nimmt die Zahl der Krebsfälle zu oder ab ?	45
Der Arzt in der Anekdote . . . . .	46
Präsidenten-Konferenz der Zweigvereine des schweiz. Roten Kreuzes . . . . .	48
Réunion des présidents des sections de la Croix-Rouge suisse . . . . .	48
Schweiz. Samariterbund. Hilfslehrer-Kurse .	48

### Les quatre-vingts ans de M. Gustave Ador.

Le 23 décembre 1925, M. G. Ador, président du Comité International de la Croix-Rouge et ancien président de la Confédération suisse, a célébré dans l'intimité de sa famille son quatre-vingtième anniversaire.

La Croix-Rouge suisse a tenu à s'associer aux sentiments d'affection, d'admiration et de gratitude qui ont été exprimés au vénérable jubilaire à cette occasion, et nous sommes certains d'interpréter les sentiments de tous nos lecteurs en remerciant du fond du cœur M. G. Ador de tout ce qu'il a fait pour la patrie, pour la Croix-Rouge et pour l'humanité.

Au nom de la Croix-Rouge suisse, le vice-président du Comité de Direction, M. Maurice Dunant, a remis à M. Ador une belle gerbe de fleurs et lui a présenté l'adresse qui suit :

**A Monsieur Gustave Ador,**  
Président du Comité international  
de la Croix Rouge.

*Monsieur le président,*

Permettez-nous, à l'occasion du jour anniversaire de vos quatre-vingts ans, de venir au nom de la Croix-Rouge suisse, vous présenter l'expression de nos voeux les plus sincères et de nos respectueuses félicitations.

En ce jour où tous ceux qui vous sont chers s'empressent de vous apporter le témoignage de leur affection et de leur vénération, nous désirons participer à cette grande fête de famille, car notre Croix-Rouge nationale — comme toutes les Croix-Rouges — s'honneure de faire partie de cette grande famille qui vous présente aujourd'hui ses hommages et l'expression de son dévouement.

Il nous est particulièrement doux et agréable — et comme Suisses nous sommes fiers — de pouvoir, en ce jour mémorable, venir vous féliciter d'avoir pu,

sans défaillances, accomplir votre mission humanitaire autant que patriotique, pendant tant d'années. La Croix-Rouge suisse n'oubliera jamais ce qu'il vous a été donné de faire sur le terrain international en faveur de tous les malheureux qui bénissent votre nom, et notre population suisse se souviendra toujours que vous avez bien voulu présider à ses destinées à un moment particulièrement critique de l'existence même de notre pays, et que c'est à vous et au Comité international qu'elle doit en grande partie d'avoir été épargnée des horreurs de la guerre.

Cette reconnaissance de tous nos concitoyens, cette vénération dont le monde entier vous entoure, est un privilège insigne pour notre pays et pour notre Croix-Rouge nationale, aussi joignons-nous à l'expression de nos vœux et de nos félicitations, celle de notre profonde gratitude.

Puissiez-vous, Monsieur le président, jouir longtemps encore de l'automne d'une vie si bien remplie, si merveilleusement utile et si généreuse; puissions nous tous qui vous aimons et qui vous vénérons comme le père de la Croix-Rouge et comme un grand patriote, avoir le privilège de vous conserver au milieu de nous et de suivre votre noble exemple encore pendant de nombreuses années.

C'est dans ces sentiments de profond respect, d'attachement fidèle et de reconnaissance émue que nous vous prions,

Monsieur le président,  
d'agréer en ce jour de fête l'expression  
de nos sentiments les plus respectueux  
et les plus dévoués.

**Au nom de la Croix-Rouge suisse,**  
son président: son vice-président:  
Col. *C. Bohny.* Maurice Dunant.

son secrétaire:  
Dr. *C. Ischer.*

## Pour les cours de puériculture.

La Croix-Rouge et l'Alliance suisse des samaritains s'occupent depuis bientôt 50 ans de faire donner un peu partout en Suisse des «Cours de pansements et de premiers secours en cas d'accidents». Depuis une vingtaine d'années ces institutions organisent aussi des «Cours de soins aux malades à domicile». Pour les uns comme pour les autres, la Croix-Rouge suisse met à la disposition des participants un matériel d'instruction qui est délivré gratuitement par le Secrétariat général.

Il y a peu d'années que des «Cours d'hygiène» ont été institués, et tout récemment enfin des «Cours de soins aux bébés». A cet effet, la Croix-Rouge suisse a fait confectionner des objets divers contenus dans une caisse, objets qui doivent servir aux démonstrations pratiques de ces cours de puériculture. En outre, des prescriptions détaillées concernant les leçons à donner, ont été éditées, afin de donner à cet enseignement une certaine uniformité.

### La caisse-couchette-modèle

dont la Croix-Rouge a fait exécuter dix assortiments complets contient un Moïse dans lequel est placé une poupée articulée dont le poids et la taille correspondent à ceux d'un nouveau-né. On y trouve en plus tous les objets de toilette du bébé, les langes, petits draps, brassières, et vêtements nécessaires. Afin que les cours donnés avec ce matériel soient réellement à la portée de tous, on a choisi des objets simples et pratiques à l'instar des layettes qu'offrent certaines Maternités aux jeunes mamans. Il ne s'agit donc pas d'un matériel luxueux, mais bien de celui qu'on trouve chez nous — pour les enfants — chez les jeunes ménages modestes. Et cependant chaque caisse-couchette représente une valeur de plus de fr. 350. Tous ces